



## Récupérer mes factures bouygues télécom

Par **nicole08bleu**, le **10/03/2010** à **17:57**

Bonjour,

J'ai reçu une facture le 23/12/2009 de 674.05 euros à payer- J'ai demandé 3 fois par lettres recommandées avec AR le détail des communications, sans réponse - Je reçois des lettres d'organisme de recouvrement - J'ai téléphoné au service clientèle afin qu'il me procure mes factures sur un an (je ne les ai pas, j'étais avertie par mail et ne les ai pas imprimées)- on m'a répondu qu'il était impossible de me les fournir, mon N° de téléphone portable ayant été annulé - j'ai envoyé 150 euros pour prouver ma bonne foi, mais je ne veux pas payer sans savoir d'où vient une telle somme.....

merci de me dire si Bouygues est en droit de refuser de me fournir mes factures sur 1 an ainsi que le détail des communications

que faire ?

merci